

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	24/05/2024	L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi trente mai, à 19h00 Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE,
Conseillers en exercice	11	
Présents	9	
Absents	2	
Pouvoirs	1	

Présents : François GRANDEMANGE, Christian SAGET, Mélanie OSSANT, Nicole ROYER, Ludovic ROUABLÉ, Jean Claude VAUGUET, Sylviane GRANDEMANGE, Sylvain DOLIVET, Séverine GRANDEMANGE

Excusé : Kévin ROSIER (pouvoir à Séverine GRANDEMANGE)

Absents : Valérie DION

Mélanie OSSANT a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0

DCM 21-2024 TRAVAUX DE VOIRIE

Monsieur le Maire informe que des travaux de voirie doivent être effectués.

Il propose de retenir l'offre de la société Techniroute pour un montant de 25 380,00 € TTC.

Ayant entendu l'exposé de M. le Maire,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **DÉCIDE** de retenir la proposition de Techniroute pour un montant de 25 380,00 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.
- **PRÉCISE** que cette dépense sera imputée à l'article 2151- opération 100 (voirie).

Pour extrait conforme,

Le Maire,

François GRANDEMANGE




AGEDI Dépôt Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 31/05/2024 037-213700826-20240530-DCM_21_2024-DE

Certifié exécutoire le
Vu sa transmission en s/Préfecture
le
Affiché le

AGEDI Dépôt Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 31/05/2024 037-213700826-20240530-DCM_21_2024-DE